



# Monestier de Clermont

## Procès Verbal de réunion du Conseil Municipal Du 1<sup>er</sup> décembre 2014 à 20h00

### PRESENTS

---

R.Chalvin - M.Delmas - B. Fillit - C.Fiorucci – E.Froment - S.Godefroy – M.Lafossas – L.Paccalet – D.Parlouar - C.Riondet- L.Viallard – MJ.Villard

### ABSENTS

---

P.Hunckler donne pouvoir à E.FROMENT  
J.Lucsanszky excusée  
D. Jausent non excusé

### SECRETAIRE de SEANCE

---

**Ludmila PACCALET**

#### **Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal**

Mr VIALLARD suggère quelques modifications annotées directement sur le compte-rendu.  
Mr LAFOSSAS notent quelques fautes d'orthographe et souligne qu'il y a toujours un camion le jour du marché sur la place de l'hôpital.

#### **Monsieur le Maire demande à rajouter une délibération.**

**Accord du CM.**

### DELIBERATIONS

---

- **Convention SATESE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la mise en place depuis 2010, au Conseil Général de l'Isère, d'une mission d'assistance technique telle qu'elle est prévue par le code général des collectivités territoriales (article R3232-1) dans les domaines de l'assainissement, la préservation de la ressource en eau et la restauration des milieux aquatiques. Il convient de renouveler cette convention devenue caduque.

- **Convention de passage Mme et Mr SELME**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de signer une convention avec Mme et Mr SELME ayant pour objet d'autoriser la commune à traverser leur parcelle pour y installer une canalisation enterrée des eaux pluviales.

- **Augmentation des loyers**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il y a lieu d'augmenter les tarifs relatifs aux logements communaux et propose le taux d'augmentation de l'indice officiel soit à ce jour, 0.47 %.

- **Motion de soutien aux services publics**

Le conseil municipal de Monestier de Clermont souhaite par la présente motion exprimer son inquiétude face à la dégradation des services publics et au désengagement de l'État sur le territoire communal. Que cela soit au niveau des transports en commun, en particulier de la ligne SNCF, ou bien des permanences CNAV, CPAM, ... ou encore des services tel la trésorerie ou la poste ou bien pour finir des agences tel qu'il est le cas pour l'instruction des permis de construire - nous constatons que la qualité des services publics qui sont rendus se dégrade et que les perspectives sont de plus en plus sombres : diminution de l'amplitude horaire, de la fréquence, limitation des prestations, baisse des investissements, restriction des budgets, réduction du nombre d'agents voire même arrêt et fermeture. Nous profitons de l'occasion pour saluer le travail des personnels dont l'implication contribue souvent à pallier le désengagement des administrations, à combler le manque de moyens, à estomper les carences et les défaillances organisationnelles par leur sens aiguë du service public. Nous soutenons avec conviction les usagers, les personnels et les organisations professionnelles, syndicales ou citoyennes qui se mobilisent pour sauver, pour restaurer et pour proposer les nécessaires adaptations des services publics.

Un service public de qualité est une absolue nécessité pour la réussite du "vivre ensemble" que nous nous efforçons de construire.

## **COURRIER**

---

### **Demande de subvention de 3S**

L'association 3S a pour objet de participer au bien être mental et physique des personnes par des séances de sophrologie. La commune ne souhaite pas participer financièrement mais propose un soutien éventuellement logistique.

## **INFORMATIONS**

---

### **Compte-rendu Conseil Communautaire**

#### ADMINISTRATION GENERALE

##### *Finances*

- Décision Modificative n°1- budget principal
- Décision Modificative n°1- budget Déchets
- Décision Modificative n°1- budget Ecoles
- Décision Modificative n°2- budget Tourisme
- Décision Modificative n°1- budget Eau

#### ENFANCE JEUNESSE

- Reversement de subventions dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse – volet jeunesse

#### TOURISME

- Désignation des membres du conseil d'exploitation pour l'Office Intercommunal du Trièves
- Délibération modifiant le tarif d'un article à la vente et nouvel article à la vente dans les OTI du Trièves

#### CULTURE

- Demande de subventions auprès du Conseil Général de l'Isère pour les actions culturelles 2015
- Demande de subvention « Ecole du jeune spectateur 2015 » dans le cadre du CDDRA

#### AMENAGEMENT- DEVELOPPEMENT

- Participation de la CCT à la SCIC « Le pressoir du Trièves »

#### DEVELOPPEMENT DURABLE

- Demande de subvention pour l'animation et la mobilisation du bois auprès de la Région dans le cadre du PSADER et de l'Europe
- FORET- Demande d'aide exceptionnelle au Conseil Général
- FORET- Demande d'aide exceptionnelle à la Région

#### COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

- Convention entre la CCT et l'association « Recycl'art »
- Convention sans incidence financière entre la CCT et un agriculteur pour le dépôt de broyat
- Convention avec incidence financière entre la CCT et un agriculteur pour le dépôt de broyat et déchets verts
- Fixation du prix de vente des composteurs individuels

### Un séminaire d'une journée sur les finances a été organisé.

Réflexion sur la façon dont la compétence est exercée (baisse des recettes et augmentation des dépenses) qui risque d'aboutir sur une impasse en 2016 (mise sous tutelle éventuelle de la Cour des comptes).  
La compétence « Ecoles » est la plus onéreuse. Réflexion engagée sur la restitution de cette compétence, ou en partie (cantine par exemple).  
Tourisme : Fermeture des accueils (sauf Gresse en Vercors et Mens).

AURG : Rapport sur les écoles (consultable en Mairie)

Nécessité d'aménager une classe maternelle supplémentaire en 2015.

La CCT constate l'urgence d'un groupe scolaire à Monestier de Clermont mais n'a aucune ressource financière pour le faire.

CIAS : réduction du budget, effort financier concentré sur ADMR et SIAD.

CCAS : Mise en réseau futur des divers CCAS.

## **RAPPORT DES COMMISSIONS**

---

### **ARMEES**

Mr FROMENT a assisté à un exercice incendie dans le tunnel de Vif.

Pour les cérémonies futures, souhait d'un piquet.

### **JEPE**

Une réunion a eut lieu sur la petite enfance. Il semblerait qu'il y ait un manque de communication sur les actions menées sur le territoire.

Le Conseil Général a acté l'agrandissement de la restauration scolaire au collège.

Séance de cinéma gratuite proposé par le Conseil Jeunes le 20 décembre.

### **ANIMATION**

Réflexion sur le fait de conserver ou non cette commission au niveau de la Mairie ainsi que sur le rôle et la place du Comité des Fêtes. Celui-ci ne souhaitant pas être un simple exécutant des décisions festives municipales.

### **MARCHE**

Nécessité d'une réunion de préparation de l'hiver.

La commission souhaiterait que les vitrines des commerces vides soient décorées afin d'égayer la grand rue.

L'épicerie bio ne se fera pas (problème de financement).

Un projet de snack est en cours, place de l'Eglise.

### **URBANISME**

Une réflexion est engagée sur la révision/modification du PLU afin d'être aux normes du SCOT pour 2017.

Patrimoine : Commission le 22.12 ouverte

Présentation par le CAUE de l'étude d'aménagement du pôle Gare.

Les ateliers plan-paysage sont terminés. Sur Monestier de Clermont idée d'aménagement des « Portes emblématiques du Trièves » au Col du Fau.

Recherche d'un Tiers-lieux par 5 personnes.

Le tiers-lieu est un espace modulaire polymorphe offrant un lieu physique et/ou symbolique à une communauté d'utilisateurs. Il est polymorphe car il peut prendre des formes variées en fonction des besoins d'un territoire et des communautés d'utilisateurs. En ce sens, il n'existe donc pas de tiers-lieu type. Il est par ailleurs modulaire car il peut être composé d'un ensemble de modules dont chacune dispose d'un référentiel clair (services).

Le Foyer ALHPI a déposé une DP pour la création d'une serre éducative.

### **VOIRIE-TRAVAUX**

La réception des travaux sur le Pont des Gagères a été faite, il reste à établir une convention de maintenance du pont avec Saint-Paul et de faire le transfert cadastral.

VEOLIA ; rencontre sur la facturation très élevée, surtout des contrats saisonniers.

Les travaux ERDF au niveau de chez Mr G.TATIN sont terminés.

Rencontre à la gendarmerie, des travaux nombreux sont à prévoir.

Projet de chaufferie bois au niveau du Parc L.Samuel.

Idée de mutualisation pour le service hivernal avec le CG38.

## **LOGEMENT**

Un inventaire est en cours de réalisation.

## **CIMETIERE**

Prévoir les travaux de clôture du terrain pour 2015 afin de ne pas avoir à rembourser la subvention octroyée par le CG 38.

## **COMMUNICATION**

Mise en ligne du site 1<sup>ère</sup> semaine de décembre.

## **CCAS**

Distribution des colis le samedi 13.12

Goûter musical le 25.04.15.

AG de Trièves Présence.

Veille sociale du Trièves le 5.12.

## **RESSOURCES HUMAINES**

Les entretiens individuels sont en cours.

Mise en place d'outils RH.

## **SEDI**

Pas de baisse de subvention envisagée.

Déploiement futur de bornes de recharge de voitures électriques sur l'Isère.

## **SERPATON**

Réunion de deux bureaux, souhait du Président d'augmenter les indemnités.

Rencontre avec TDF.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Mr FILLIT demande si le dossier du feu tricolore du cimetière a pu avancer. La Préfecture n'a pas répondu.

Mme PARLOUAR souligne que de plus en plus de camions traversent le village et enfrennent la réglementation.

## **DATES À RETENIR**

---

Mardi 2/12 : 19h30 Présentation du Projet Gare

Jeudi 4/12 : 18h Projet fresque

Vendredi 5/12 : 9h Veille sociale du territoire ( Saint Martin de Clelles )

9h Formation CDRA- gestion foncier

Lundi 8/12 : 17h30 SEDI comité syndical

18h Comité de ligne SNCF-Grenoble/ Veynes

20h30 Commission jeune

Mercredi 10/12 : 18h15 Réunion SITV Serpaton

Vendredi 12/12 : 15h Marché de Noël

Samedi 13/12 : 9h Distribution des colis de Noël

Lundi 15/12 : 18h Commission permis de construire

18h30 Conseil Communautaire

Mardi 16/12 : 19h30 Réunion publique CCT-école

Jeudi 18/12 : 20h Commission RH

Prochain conseil le 12/01/2015

**Vœux du Maire : Samedi 17/01/2015 à 18h30**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.**